

**ATELIER DE VALIDATION DES DTAO REVISES DE MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES
CONNEXES, SERVICES COURANTS, TRAVAUX ET PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

Date : Du mardi 20 au vendredi 23 juin 2023

Lieu : Grand-Bassam (Golden Palace Hôtel)

RAPPORT GENERAL

-----Juin 2023 -----

Sous la présidence de Madame BAMBA Massanfi Epse Diomandé, Présidente du Conseil de régulation de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), s'est tenu du mardi 20 au vendredi 23 juin 2023 à Grand-Bassam (Golden Palace Hôtel), l'atelier de validation technique des dossiers-types d'appels offres révisés de marchés de travaux, de fournitures et services connexes, services courants et prestations intellectuelles. Ont également pris part à cette activité, Messieurs N'ZI Moro Nicaise Alexandre, Vice-Président du Conseil de régulation de l'ANRMP, COULIBALY Souleymane, Conseiller membre du Conseil de régulation de l'ANRMP, Président de la Chambre Nationale des Ingénieurs-Conseils et Experts (CHANIE) et BROU Yao Paul, Directeur de la Formation, de la Communication et de la Qualité à la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP), représentant le Directeur Général des Marchés Publics.

L'atelier a enregistré la présence de cinquante-six (56) structures, sur soixante (60) structures attendues, soit un taux d'atteinte de la cible de 93,83%.

L'ouverture de l'atelier a été marquée par les allocutions de Monsieur BROU Yao Paul et de Madame BAMBA Massanfi Epse DIOMANDE, suivie de la photo de famille.

Ce compte rendu résume les allocutions des personnalités ci-dessus citées et présente le déroulement des travaux au cours de ces quatre (4) jours de travaux.

1. Allocutions

A l'entame de son propos, Monsieur BROU Yao Paul a, au nom de Monsieur YOUL Sansan François, Directeur Général des marchés publics, adressé ses salutations à l'ensemble des participants pour leur présence effective. Il a, ensuite, rappelé que si les décrets n°2013-404, n°2013-405 et n°2013-406 du 6 juin 2013 ont permis l'encadrement technique et juridique des appels d'offres jusqu'à ce jour, il est important qu'avec les innovations relatives au genre, aux achats publics durables portées par l'Ordonnance n° 2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés et de ses décrets d'application, la révision des dossiers types d'appels d'offres s'avère nécessaire. Il a donc indiqué que cet atelier vient à point nommé en vue de recueillir les observations et commentaires des acteurs principaux du système des marchés publics et des structures techniques sur les dossiers types d'appels d'offres. Le Directeur de la Formation, de la Communication et de la Qualité a terminé son intervention en souhaitant fructueux travaux aux participants.

Prenant la parole, la Présidente du Conseil de régulation a, au nom du Conseil de régulation, souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants. Elle a souligné que l'atelier s'inscrit dans le cadre de renforcement de l'efficacité de la gestion des marchés publics. Madame BAMBA Massanfi Epse Diomandé a, ensuite, indiqué que les réformes des marchés publics entreprises ont des répercussions notables sur les conditions d'appels d'offres et les clauses générales et particulières des marchés contenues dans les dossiers standards. A cet effet, elle a salué la tenue dudit atelier avant d'inviter les acteurs présents à une participation active lors des sous ateliers à travers des échanges constructifs pour un cadre opérationnel adéquat du système ivoirien des marchés publics.

Pour clore son intervention, Madame BAMBA Massanfi Epse Diomandé a, adressé ses remerciements à la DGMP pour son implication et sa contribution à la tenue de l'atelier avant de saluer, Monsieur François SERRES pour le travail abattu ainsi que les représentants des partenaires techniques et financiers pour leur appui constant au rayonnement du système ivoirien des marchés publics, puis a déclaré ouvert l'atelier sur le thème, « validation technique des dossiers-types d'appels offres révisés de marchés de travaux, de fournitures et services connexes, services courants et prestations intellectuelles ».

2. Déroulement des travaux

Les travaux de l'atelier se sont déroulés en deux sous ateliers. Le sous atelier 1 a été chargé de l'examen des DTAO de marchés de travaux et de prestations intellectuelles. Il était présidé par M. COULIBALY Souleymane, Président de la Chambre Nationale des Ingénieurs-Conseils et Experts (CHANIE), membre du Conseil de régulation de l'ANRMP et la modération des échanges était assurée par le Secrétaire Général de l'ANRMP. Le sous atelier 2, présidé par le Vice-Président du Conseil de régulation de l'ANRMP, a été chargé de l'examen des DTAO de marchés de fournitures et services

connexes et de services courants. La modération a été faite par le Secrétaire Général Adjoint chargé de la Définition des Politiques et Formation.

Les travaux en sous ateliers ont consisté en la validation des tableaux de synthèse des observations, suivie de la collecte des commentaires complémentaires des structures présentes. Les conclusions des travaux des sous ateliers ont ensuite été présentées et validées en plénière.

L'atelier a validé les contenus techniques des DTAO sous réserve des de la réalisation des tâches additionnelles suivantes :

- les DTAO révisés de marchés de travaux et de fournitures et services connexes : proposer un modèle de dossier type de préqualification ;
- le DTAO révisé de marchés de prestations intellectuelles : proposer des modèles d'avis à manifestation d'intérêt et de contrat type pour les consultants individuels ;
- le DTAO révisé de marchés de services courants : retraiter le DTAO en vue de la prise en compte des modèles existants.

Les tableaux de synthèse des observations sont joints en annexes

3. Mot de Clôture

La cérémonie de clôture a été marquée par le mot de remerciement de Monsieur OUATTARA Oumar, Secrétaire Général de l'ANRMP et l'allocution de clôture de Monsieur N'ZI Moro Nicaise, Vice-présidente du Conseil de Régulation de l'ANRMP. Monsieur OUATTARA Oumar a remercié tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cette activité. Il a, ensuite, salué le professionnalisme du Secrétariat Technique qui a permis de synthétiser les observations capitales des participants sur les DTAO. A la suite du Secrétaire Général de l'ANRMP, le Vice-Président du Conseil de régulation s'est d'abord félicité des conclusions fructueuses des travaux du séminaire qui permettront d'avoir des Dossiers Types d'Appels d'Offres de travaux et de fournitures alignés sur les innovations du Code des marchés publics. Il a, ensuite, adressé ses remerciements à tous les experts venus prendre part à l'atelier qui vise l'amélioration des outils de passation des marchés publics. Enfin, Monsieur N'ZI Moro Nicaise Alexandre a clos son propos en réitérant ses encouragements au Secrétaire Général et aux membres du comité d'organisation dont l'engagement et l'implication ont permis à cet atelier d'atteindre ses objectifs, puis a déclaré clos l'atelier sur « la validation technique des dossiers-types d'appels offres révisés de marches de travaux, de fournitures et services connexes, services courants et prestations intellectuelles ».

Fait à Abidjan, le 27 juin 2023
Le rapporteur